



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 13 août 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Alain Poissant. Était absente madame Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Félix Champagne-Picotte était présent. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. **LÉGISLATION**
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2018
 - 6.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018
7. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 7.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 7.2 Autorisation à la direction générale d'acquérir un véhicule - inspection
 - 7.3 Révocation du titulaire de la carte de crédit Visa Desjardins
 - 7.4 Prolongement de la période de probation de l'inspecteur en aménagement du territoire
8. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 8.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller M. Daniel Racette
9. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller M. Gaétan Boulerice
10. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 10.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le conseiller M. Alain Dumouchel

# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

7. FINANCES ET ADMINISTRATION

18-08-134 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la direction générale, en vertu du règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **89 570,18 \$**; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2018-08** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

18-08-135 Autorisation à la Direction générale à procéder à l'achat d'un véhicule pour l'inspection

CONSIDÉRANT QUE dans sa résolution n°18-07-129 autorisant de procéder à une évaluation pour l'achat de véhicules moteurs ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se doter d'un véhicule afin de réduire les coûts de remboursement des kilométrages effectués par les différents employés dans le cadre de leur fonction ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le véhicule servira principalement pour effectuer les inspections sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le concessionnaire Boucherville Mitsubishi vend un Scion xB, année 2013 et que suite à l'inspection, le véhicule semble être en bonne condition et répond aux besoins de la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Direction générale à procéder à l'achat du véhicule pour au montant de 11 578,51 \$, plus taxes, payés via le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 2 – Gaétan Boulерice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE		√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE		
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE		

18-08-136 Révocation du titulaire de la carte de crédit Visa Desjardins

CONSIDÉRANT QUE monsieur Carl Simard n'est plus Directeur général adjoint de la municipalité de Saint-Édouard ;

IL EST PROPOSÉ DE RÉVOQUER l'autorisation de monsieur Carl Simard pour l'utilisation de la carte de crédit Visa Desjardins dès aujourd'hui, le 13 août 2018.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 2 Gaétan Boulерice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE		√
# 3 Alain Dumouchel	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE		
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE		

18-08-137 Prolongement de la période de probation de l'inspecteur en aménagement du territoire

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance du conseil tenue le 5 mars 2018, madame Josée Daigneault a été embauché sous probation de six (6) mois au poste d'inspecteur en aménagement du territoire, tel qu'il appert à la résolution n° 18-03-033 ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de rendement a démontré que l'employé possède certaines lacunes quant à l'accomplissement de ses tâches ;

6 000 \$ au nom des Loisirs de Saint-Édouard représentant la subvention annuelle de la Municipalité, **ET QUE** cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	P				
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O				
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :					
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :					
				ADOPTE A L'UNANIMITE			√
				ADOPTE A LA MAJORITE			
				REJETE			

12. GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport du responsable de la gestion de L'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau

➤ Monsieur Gaudreau mentionne qu'il y a émission de plusieurs dossiers.

18-08-140 Autorisation à la direction générale d'aller en appel d'offre sur le site du Système Électronique d'appel d'offre du gouvernement du Québec (SÉAO) pour la construction d'un débitmètre d'eaux usées

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit établir un mode d'attribution du contrat sur la base du plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficie d'une plus grande visibilité en inscrivant son Appel d'offre sur le site du SÉAO ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté une résolution pour la préparation des plans et devis de construction d'un débitmètre d'eaux usées, n° 18-07-123, en juillet dernier ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les plans et devis de construction du débitmètre d'eaux usées le 2 août 2018 ;

IL EST PROPOSÉ DE MANDATER la direction générale pour aller en appel d'offre sur le site du SÉAO pour la construction d'un débitmètre d'eaux usées.



No de résolution
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Proposeur	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :		REJETE

13. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier

- Absente.

14. **GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD**

Rapport du responsable du comité de gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice

- Rien à signaler.

15. **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

Rapport du responsable du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer

- Monsieur Lécuyer mentionne qu'il y aura des entrevues pour le poste de Directeur général adjoint jeudi le 16 août 2018.

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- **Mesdames Manon & Céline Thibert – 9127, rang de l'Église** : Elles demandent à ce que de la pierre soit ajoutée dans l'accotement du rang de l'Église à partir de l'adresse 359. Elles mentionnent que ça devrait être au budget depuis plusieurs années. Il semble que madame Josée Daigneault, inspecteur en aménagement du territoire, leur aurait dit qu'il n'y a rien au budget.
 - Le suivi sera assuré
- **Mesdames Manon & Céline Thibert – 9127, rang de l'Église** : Selon elles, la position du foyer par rapport à la clôture n'est pas conforme au 38, rue du Parc. Le rapport du préventionniste stipule que le réservoir de propane respecte les normes

